AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**215C1452**
FR0012435121-FS0614

19 octobre 2015

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**ELIS**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 octobre 2015, la société Ameriprise Financial Inc.[1] (1099, Ameriprise Financial Center, Minneapolis, MN 55474, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 14 octobre 2015, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ELIS et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 5 752 999 actions ELIS représentant autant de droits de vote, soit 5,05% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions ELIS sur le marché.

_____

[1] Ameriprise Financial Inc. agit par l'intermédiaire de la société Threadneedle Asset Management Limited qu'elle contrôle, laquelle est la seule entité du groupe qui détient des actions ELIS pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion.
[2] Sur la base d'un capital composé de 114 006 167 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.